



## Dans ce numéro

### Edito

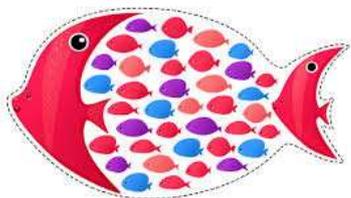
### Vivre à Cras

### Echos du Conseil

### Municipal

### Intercommunalité

### Associations



### La Crazette

Bulletin d'informations  
municipales

Mairie de Cras  
12 route des Ecoles - 38210 CRAS  
Tel 04 76 07 94 10  
Fax 04 76 07 55 87  
Courriel :  
[mairie.cras@laposte.net](mailto:mairie.cras@laposte.net)

Responsable de publication :  
Nicole DI MARIA  
Commission Communication

**Ne pas jeter sur la voie  
publique**

## Edito

Chers habitants de CRAS,

Ce 1<sup>er</sup> numéro 2016 de la Crazette correspond à la 33<sup>e</sup> publication de ce journal communal qui nous l'espérons vous apporte explications et éclaircissements sur la vie communale et intercommunale.

Dans ce numéro, notre équipe a souhaité mettre à l'honneur une PME locale dont Monsieur Dominique BRUN-BUISSON est le PDG. Au-delà de la dotation dite de compensation que nous percevons annuellement grâce à sa présence sur notre territoire, elle contribue largement au rayonnement de notre village, qui se trouve ainsi intégré dans une dynamique de développement industriel local, sous l'égide de l'Association des Industriels du Sud-Grésivaudan, que préside Monsieur BRUN-BUISSON.

Dans la période tourmentée que nous traversons, la situation de la jeunesse, en matière d'emploi, est une préoccupation constante pour nous tous. La mission locale accompagne les jeunes tout au long de leur parcours d'insertion professionnelle. Vous trouverez dans ce journal un compte rendu sur la réalisation d'un film destiné à promouvoir les métiers de la plasturgie, auquel a participé un jeune homme de CRAS qui a bien voulu nous faire part de cette expérience particulière et peu commune.

Nous avons eu l'honneur de recevoir à CRAS le 71<sup>e</sup> congrès départemental de la FDSEA. J'ai ainsi pu profiter du moment qui m'était dédié pour présenter notre village et le promouvoir auprès des participants tant issus de la profession agricole que politiques locaux et nationaux, très nombreux ce jour-là.

Enfin, notre commune a obtenu un diplôme d'honneur, eu égard au taux de participation élevé obtenu lors des élections départementales des 22 et 29 mars 2015.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce journal, et vous prie de croire, chers habitants de CRAS, au dévouement total de toute l'équipe municipale.

Recevez l'assurance de mon profond respect et de toute mon amitié.

Le Maire, Nicole DI MARIA



## Vivre à Cras

### FOUR COMMUNAL



L'inauguration du four communal aura lieu le **samedi 30 avril 2016** à 11h30.

Venez nombreux.

### VIE ECONOMIQUE :

#### Des cralins à l'honneur

### Les agriculteurs au CONGRES FDSEA

Le 11 mars 2016, s'est déroulé le 71<sup>e</sup> congrès de la FDSEA (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles).

Lors de cette réunion, les agriculteurs ont demandé aux élus de s'engager. Il leur semble en effet, légitime de pouvoir vivre dignement de leur métier.

Un débat a été conduit sous la direction de Mr Pascal DEMOLLY, président de la FDSEA 38.

### CAPIFIL : UNE PME AGILE\* ET DYNAMIQUE



**M. Dominique BRUN-BUISSON**, Président

Directeur Général de Capifil, société d'extrusion de tubes plastiques, basée à

Cras, nous présente sa société et évoque sa récente prise de fonction en tant que Président de l' AISG (Association des Industriels du Sud-Grésivaudan).

#### De l'atelier à la PME

**DBB :** Quand j'ai pris les rênes de Capifil en 1997, nous occupions les « Etablissements David » et l'équipe se composait de 4 personnes. Notre activité principale était la gaine métallique. En 2001, nous avons déménagé sur le site que nous occupons actuellement. Nous avons repris l'activité d'extrusion plastique et les lignes de production de notre prédécesseur, ce qui nous a permis d'élargir notre activité et notre portefeuille clients.

#### Des produits de qualité – Une organisation optimisée

**DBB :** Notre cœur de métier est l'extrusion plastique, un procédé de transformation à partir de granulés de polymère en produits plastiques. Nous fabriquons des tubes, des joncs et des petits profils plastiques. Nous sommes également un spécialiste du revêtement plastique sur tubes acier, cuivre, inox et plastique.



Aujourd'hui, Capifil c'est 2.2 M€ de chiffre d'affaires et une équipe de 10 personnes tous originaires de la 3C2V (Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors). Nous sommes certifiés ISO9001, un pré requis pour devenir fournisseur dans les domaines d'activité exigeants que nous fournissons.

Pour répondre à la norme ISO9001, nous avons mis en place un système de management de la qualité afin d'améliorer la satisfaction des clients et de leur fournir des produits/services conformes. Chez Capifil, la qualité est l'affaire de tous, chacun s'est vu confier une mission en cohérence avec ses compétences.

### **Une clientèle diversifiée et internationale**

**DBB :** Nous expédions en France et en Europe (Angleterre, Allemagne, Suisse, Italie, Pologne), au Maghreb mais aussi en Inde et en Chine via nos clients. Nos produits répondent au cahier des charges très exigeants des équipementiers automobiles, de l'aéronautique, du paramédical (imagerie médicale, endoscopie) mais aussi de la maroquinerie et la bagagerie de luxe (Hermès, Longchamps, Vuitton). De grosses sociétés industrielles telles qu'Air Liquide ou Arcelor Mittal, Legrand, Nexans font également partie des 150 clients avec lesquels nous avons tissé des liens de partenariat basés sur la confiance. La réactivité, le service à la demande, le pragmatisme sont les facteurs de la réussite de Capifil. Dans un environnement concurrentiel, le service au client est un élément différenciateur.

### **L'innovation : une démarche permanente**

**DBB :** Trouver de nouveaux débouchés, de nouveaux clients, faire preuve d'agilité, être à l'écoute des clients et diversifier l'offre produits c'est gagner en souplesse et ouvrir de nouvelles perspectives L'innovation et la recherche, en partenariat avec nos clients, s'inscrivent dans une démarche permanente pour assurer la pérennité de l'entreprise.

Depuis 2 ans, nous sommes sollicités pour la fabrication de filaments à destination de l'impression 3D pour des domaines d'applications comme l'aéronautique. Nous venons de lancer notre marque commerciale « Actifil 3D » : un projet développé en partenariat avec l'INPG. Nous avons accueillis tout récemment 4

jeunes ingénieurs Erasmus qui continuent de travailler sur le projet.

### **L' AISG : Une dynamique industrielle locale**

**DBB :** J'ai adhéré à l' AISG parce que je ressentais le besoin de partager avec mes pairs le quotidien de Chef d'entreprise. Je voulais faire partie d'une association locale, à dimension humaine. L' AISG contribue, en toute indépendance au développement économique du Sud-Grésivaudan, elle favorise l'échange et le partage d'idées, d'expériences et de moyens entre chefs d'entreprises. J'ai découvert un groupe d'une cinquantaine d'industriels du tissu économique local, attachés au territoire, aux métiers, à l'humain. Je me suis piqué au jeu après deux ans de Vice-Présidence, j'ai accepté le rôle de Président. Je succède à Mme Georgette Ballouhey, PDG de Ballouhey imprimeurs. Mon mandat s'inscrit, pour les deux ans à venir, dans la continuité des programmes en cours, je souhaite pérenniser ce qui fonctionne et créer de nouveaux projets en lien avec notre vocation et avec le support du département, de la région, ou de l'Europe.



### **Perspective de fusion**

**DBB :** En ce qui concerne le projet de fusion des communautés de communes de la 3C2V, de la CCBI (Communauté de Communes de la Bourne à l'Isère) et du Pays de Saint-Marcellin, nous suivrons les préconisations. Nous dimensionnerons l' AISG pour accueillir les nouveaux chefs d'entreprises qui nous rejoindront. Nous avons d'ailleurs devancé ce projet de fusion car des entreprises des territoires précédemment cités sont déjà membres de l' AISG. Le Sud Grésivaudan est composé à la fois d'industries à haute technologie mais aussi d'entreprises artisanales/traditionnelles, le défi des années à venir va donc résider dans l'augmentation de la valeur ajoutée de chacune d'entre elles.



*\*L'agilité en entreprise : c'est une méthode menée dans un esprit collaboratif. Elle génère un produit de haute qualité tout en prenant en compte l'évolution des besoins des clients et son environnement.*

#### Pour en savoir plus :

[www.capifil-extrusion-plastique.fr](http://www.capifil-extrusion-plastique.fr)

<http://www.industriels-sudgresivaudan.com/>

#### Adam VALLIN

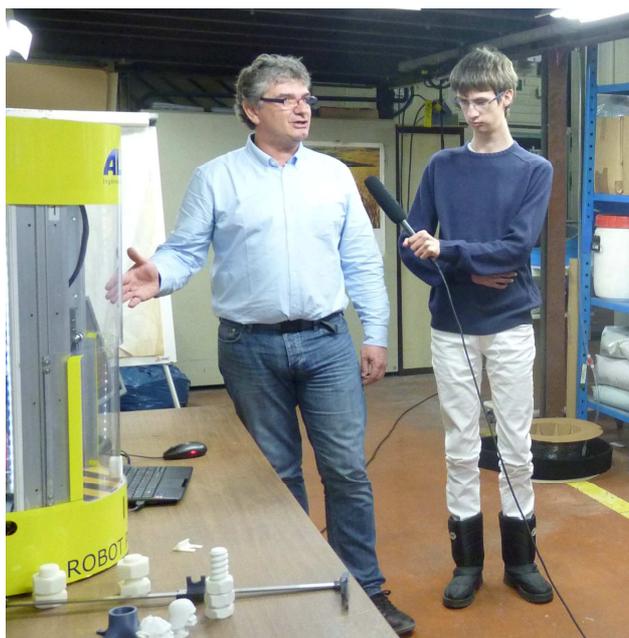
Edito de la revue de la mission locale



Le 1er réseau  
pour l'emploi des jeunes

Objectif : autonomie !

EMPLOI  
FORMATION  
ORIENTATION  
VIE QUOTIDIENNE



« J'ai fait des études à l'IMT en tant qu'agent de restauration en alternance avec la cuisine mutualisée de Chatte.

Après mon apprentissage, je me suis inscrit à Pôle emploi et j'ai pris contact avec la Mission Locale qui m'a proposé de participer à l'action «Création d'un film sur les métiers de la plasturgie». Avec le réalisateur Michel Brombeck et le conseiller de la Mission Locale, Mabrouk Benhacene, on est allé dans 5 entreprises et on a interviewé les patrons et les salariés. Nous avons ensuite écrit le scénario puis fait le montage du film qui durera en tout une vingtaine de minutes. Le but était de réaliser ce film pour essayer de relancer les métiers de la plasturgie qui offrent des opportunités d'emploi sur notre territoire et pour donner aux jeunes l'envie de se former au Lycée La Saulaie.

Nous étions 6 jeunes à participer à cette action financée par l'Etat et le Conseil Départemental de l'Isère.

J'ai tout aimé dans ce film : les interviews et le montage avec la musique. Cela m'a permis de découvrir le métier de réalisateur et les entreprises que nous sommes allés voir.

Actuellement, je suis accompagné par la Mission Locale pour la recherche d'emploi et je suis en formation «code de la route» avec l'Escale afin d'obtenir mon permis rapidement.»

Adam VALLIN

#### EMPLOI/ ALTERNANCE :

##### Pour les jeunes de 16/25ans

MISSION LOCALE PAYS DU SUD-  
GRESIVAUDAN 7 rue du Colombier BP 63  
38162 Saint-Marcellin Cedex  
04 76 38 83 42

##### Pour les Demandeurs d'emploi

PÔLE EMPLOI agence de St Marcellin  
4 rue Lafontaine - 38160 Saint-Marcellin

## **PARCOURS DE CITOYENNETÉ** en 3 étapes :

### **1- L'enseignement de Défense**

Programmé dans les classes de 3ème et 1ère, la sensibilisation au devoir de Défense, partie intégrante de l'enseignement civique, porte sur les principes et l'organisation générale de la Défense nationale et de la sécurité collective (Europe, ONU).

### **2- Recensement militaire des 16 ans**



**Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire.**

Le jeune ou son représentant légal doit se présenter à la mairie muni des pièces suivantes :

- carte nationale d'identité en cours de validité ou tout autre document justifiant de la nationalité française,
- livret de famille,
- justificatif de domicile.

Le recensement permet :

- à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).
- aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, cette attestation de recensement n'est plus valable pour s'inscrire aux examens publics (dont permis de conduire). Les jeunes doivent présenter le certificat défense et citoyenneté lorsqu'ils ont fait leur journée ou l'attestation provisoire pour ceux qui ne l'ont pas encore faite.

### **3- Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**

La JDC est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

En fin de journée, un certificat de participation est remis. Il est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

<http://www.defense.gouv.fr/jdc>

## **LES MARIANNES DU CIVISME**



Depuis 2007, pour chaque consultation électorale au niveau national, la Fédération Nationale des Associations d'Anciens Maires et Adjointes de France (FAMAF) organise un concours de participation électorale concernant les communes de France intitulé « les Mariannes du Civisme » sur chaque année électorale.

L'Association des Maires de France (AMF) soutient ces opérations et collabore à leur mise en place.

Dans les 8 tranches en fonction du nombre d'électeurs, les communes ayant obtenu les meilleurs taux de participation reçoivent un trophée.

Cras en a bénéficié au titre des élections départementales de 2015.

**LE CCAS DE CRAS****REPAS DES AINES LE 03/04/2016 A CRAS**

Dimanche 3 avril, sur invitation des CCAS de Cras et de Morette, nos aînés se sont retrouvés pour un repas à la salle des fêtes. La salle a été joliment décorée sur le thème du printemps par les enfants pendant le temps périscolaire. Un petit film sur la fête des fours en 1995 et 1996 a été visionné. Puis les chanteurs cralins et morettins ont animé l'après-midi.

**Chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois,**

le CCAS de Morette propose à l'ensemble des habitants de Morette et de Cras de participer à ses **après-midis récréatifs** qui se déroulent à la salle communale de Morette à partir de 14h30 jusqu'à environ 17h00.

Le CCAS vous propose au cours de l'après-midi du café, du thé, des tisanes, des jus de fruits ainsi que des gâteaux ou des biscuits.

Vous pourrez jouer à des jeux de cartes, Scrabble, petits chevaux, Uno, etc.

Si vous avez des jeux que vous affectionnez, apportez-les pour les faire découvrir et partager aux autres participants !

**DECHETS VERTS****Rappel :**

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel .

En pratique, un arrêté préfectoral disponible en mairie précise les conditions de ce brûlage.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

### CHAT CHAT CHAT.... A CRAS



Nos amis les quatre pattes à moustaches, toujours présents pour nous câliner et nous ôter stress et tracasseries, sont aussi des proliférateurs. Savez-vous qu'une chatte, sans moyen de contraception, peut avoir de 2 à 3 portées par an soit environ une dizaine de chatons, et une centaine de chatons durant toute sa vie ? Êtes-vous prêts à les élever ?

La multiplication des portées est la première cause d'abandon, de mauvais traitements et de dégradation de leur santé. Très peu de ces chats sont placés dans l'entourage ou dans les familles. Une première solution est de les placer dans un refuge ou une fourrière. Cependant les refuges et les associations sont débordés car l'afflux de ces pauvres chats est permanent.

L'autre solution est la stérilisation de votre animal de compagnie, opération maintenant très fréquente. En plus de limiter la prolifération des chats, la stérilisation ou la castration du chat offrent de nombreux avantages et bénéfices à votre animal. Voici les meilleures raisons pour faire castrer son chat :

- une chatte stérilisée a moins de risque de développer certains cancers (utérus, mamelles, ...).

- votre chat mâle ne partira plus de la maison à la recherche d'une femelle en chaleur.
- un chat castré aura moins tendance à se battre avec ses congénères qui peuvent lui faire contracter une maladie.

Faire stériliser son chat est donc une bonne méthode pour le garder en bonne santé.

La commune de Cras signera prochainement une convention avec la fondation 30 millions d'amis. Cet accord permettra à tout habitant de Cras de faire stériliser gratuitement ses chats. Les animaux seront emmenés chez le vétérinaire et restitués à leurs propriétaires par des bénévoles de l'association Cats située à Têche (cette association œuvre de concert avec 30 millions d'amis). La fondation 30 millions d'amis réglera le vétérinaire qui assura l'intervention. Egalement une campagne de capture de chats errants sera organisée sur le territoire de la commune.

Inscrivez-vous dès à présent en mairie si vous souhaitez bénéficier de ce service.

### INFOS PRATIQUES

**Urgences médicales : 0810 015 033**

**EDF Dépannage : 0810 333 338**

**CCV Régie des eaux : 04 76 36 90 57**



SAMU



Police  
Gendarmerie



Pompiers



Toutes  
urgences

**ECOLE****PRE-INSCRIPTION ECOLE**

**DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 15 MAI pré-inscription en mairie** avec votre livret de famille, le carnet de santé de votre enfant et un justificatif de domicile (- 3 mois).

Rencontre des nouveaux élèves et leurs parents avec l'enseignante de l'école maternelle le 21 juin 2016 à 18h30.

**ACCUEIL EN MAIRIE****Nouveaux horaires**

**Mercredi : 9h à 11h à la salle des fêtes  
Et sur rendez-vous**

Tél. 04 76 07 94 10

[mairie.cras@laposte.net](mailto:mairie.cras@laposte.net)



**En raison du déménagement de la mairie,  
le secrétariat sera exceptionnellement fermé du 11 au 25 avril 2016.**

**Réouverture le mercredi 27 avril 2016  
de 9-11h à la salle des fêtes.**

**Pour tout problème, contacter le secrétariat de mairie les jours ouvrables pour fixer un rendez-vous.**

**SITE INTERNET COMMUNAL**

Retrouvez les actualités du moment, les comptes rendus de conseils, des liens sur le syndicat scolaire, la 3C2V, les associations

<http://www.cras.sud-gresivaudan.org/>

**Echos du Conseil Municipal**

Tous les comptes rendus complets des conseils municipaux sont consultables en mairie ou via le site internet de la commune. Seules sont présentées ci-après de manière résumée les délibérations.

**SEANCE DU 28/01/2016**

**2016-01 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015 - CCAS**

**2016-02 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - CCAS**

Résultat de clôture : 2761.57 €

**2016-03 : APPROBATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2016 - CCAS**

**2016-04 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015 - COMMUNE**

**2016-05 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - COMMUNE**

Dépenses de fonctionnement 251 831.37€

Recettes de fonctionnement 345 003.23€

Résultat de fonctionnement 93 171.86€

Reprise de 2014 : 163 989.15€

(sous déduction de la somme de 93 000.00 € prélevée du fonctionnement et affectée en investissement sur l'exercice 2015 délibération n°2015- 27)

Clôture fonctionnement 164 161.01€

Dépenses d'investissement 117 605.66€

Recettes d'investissement 141 554.08€

Résultat d'investissement 23 948.42€

Reprise de 2014 -75 988.43€

Clôture -52 040.01€

Le résultat de clôture s'élève à 112 121.00€

**2016-06 : DÉCISION D'AUTORISATION D'EMPRUNT auprès DE LA CAISSE DES DEPÔTS ET CONSIGNATIONS : RÉHABILITATION**

Pour un montant de 300 000€ pour le financement de la réhabilitation du bâtiment Mairie ÉCOLE.

**2016-07 : AUTORISATION AU MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION ET L'ENGAGEMENT D'ADHÉSION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME NATIONAL D'ENREGISTREMENT**

La Communauté de communes, compétente en matière d'habitat et de mise en œuvre de la politique de logement social, effectue l'enregistrement des demandes de logement social qui lui parviennent soit directement soit par l'intermédiaire des communes qui les lui transmettent. La commune sera service enregistreur des demandes de logement social.

**2016-08 : RENOUVELLEMENT CONVENTION SMICTOM**

**2016-09 : ÉCLAIRAGE PUBLIC – BALLONS FLUORESCENTS – SÉCURITÉ DES PIÉTONS**

**2016-10 : MISE EN PLACE D'UN NOUVEL ÉCLAIRAGE PUBLIC : chemin des Etangs et route de l'Eglise**

**2016-11 : MISE EN PLACE D'UN NOUVEL ÉCLAIRAGE PUBLIC MATÉRIALISANT L'ENTRÉE PRINCIPALE SUD DU VILLAGE**



**SEANCE DU 08/02/2016**

A l'unanimité :

**2016-12 : VOTE DU BUDGET ET DES TAUX D'IMPOSITION**

- Adoption du budget primitif 2016 :  
section de fonctionnement : 420 470.00 €  
section d'investissement : 757 348.00 €.
- Aucune modification des taux d'imposition en vigueur.

**2016-13 : AFFECTATION DE RÉSULTAT**

53 000.00 € en section d'investissement.

**2016-14 : DELOCALISATION DES SERVICES DE LA MAIRIE PENDANT LA DUREE DES TRAVAUX MAIRIE ÉCOLE**

Sollicitation d'une autorisation temporaire auprès de Monsieur le Procureur de la République car les locaux de la mairie vont être indisponibles pour toutes les cérémonies pendant une période d'une durée de 10 à 12 mois. Les travaux de réhabilitation du bâtiment mairie – école débuteront en avril 2016. Les célébrations de mariages, baptêmes républicains et autres manifestations concernant l'état civil pourraient donc se tenir soit dans la salle polyvalente Marcel Gaillard, soit dans la salle d'évolution de l'école maternelle René Mermet-Gerlat si la salle polyvalente est indisponible.

**2016-15 : APPROBATION D'UN AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE**

Des travaux sont nécessaires pour la mise en conformité des bâtiments publics communaux. L'agence QCS SERVICE, mandatée par la 3C2V a prévu un agenda de travaux d'accessibilité, en trois tranches pour un total de 15020.00€ HT (2016 : 5620.00€ HT ; 2017 : 8650.00€ HT ; 2018 : 750.00€ HT). Adoption de la proposition.

**2016-16 : MISE EN CONFORMITÉ DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Les délibérations 2016-09, 2016-10, 2016-11 sont globalisées et mises en œuvre par le Syndicat d'Électrification Départemental de l'Isère (SEDI).

Point n°1 : non conformité de 16 ballons fluorescents. L'éradication de ces ballons est proposée par le SEDI. En effet, le remplacement des lampes à mercure permettra une économie de 30% à 40% d'énergie.

Point n°2 : mise en place d'un nouvel éclairage public sur la voie communale :  
✓ chemin des Etangs :  
2 voix contre et 9 pour.

- ✓ route de l'Eglise :  
 1 voix contre, 10 voix pour.  
 Point n°3 : possibilité de renforcer l'éclairage public à l'entrée principale du village avec l'installation par le SEDI d'un lampadaire basse consommation.  
 3 voix contre et 8 voix pour.  
 La participation communale à verser au SEDI sera de 3 535, 00 € TTC .



### SEANCE DU 23/03/2016

#### 2016-17 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Pour imputer différemment les opérations d'ordre.

#### 2016-18 : SIGNALÉTIQUE : NOUVELLE ADRESSE « CHEMIN DE L'HOSPICE » N° 21

#### 2016-19 : PARTICIPATION AU PROFIT DE L'AMICALE.COM

Versement de la participation annuelle aux frais d'adhésion au CNAS pour les prestations sociales versées aux agents communaux et pour l'arbre de Noël.

#### Questions diverses :

- La commission d'appel d'offres s'est réunie pour l'ouverture des plis, le choix des entreprises sera effectué après analyse des offres par l'architecte, début avril.
  - Abandon du projet borne de rechargement de véhicules électriques
  - Déménagement Mairie-Ecole et fermeture exceptionnelle de la Mairie pendant les vacances scolaires d'avril
  - Assainissement Centre Village : début des travaux semaine 15 (route des Enchappes, chemin des Feugères, chemin des Etangs).

## Intercommunalité

### SYNDICAT SCOLAIRE INTERCOMMUNAL



Gras . Morette . Chantesse . Vatiélieu . Notre Dame de l'Osier

<http://www.syndicat5ecoles.fr>

### **A ne pas manquer : Théâtre au Péricolaire !**



Ecrit et mis en scène par les enfants du Péricolaire de CRAS et leurs animatrices.

## Les DOUX ET.....

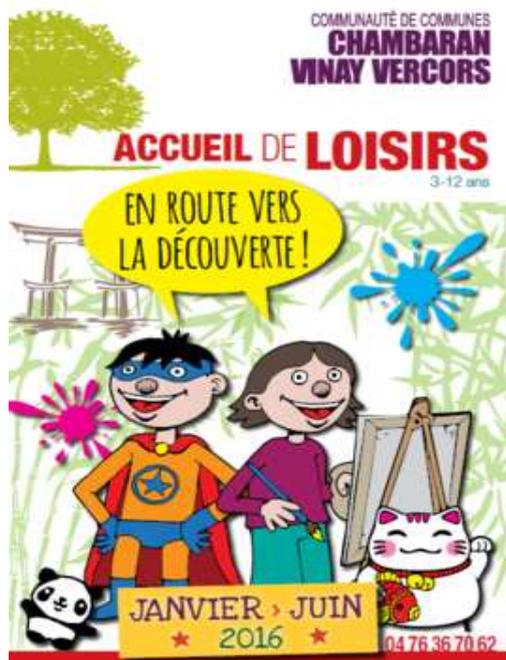
Ont le plaisir de vous présenter leur spectacle, petits sketches sur la vie !

Rendez-vous le Mardi 24 mai 19h30 à la salle des fêtes « Marcel Gaillard » à CRAS

## 3C2V

**Centre de Loisirs des 3- 12 ans**

Ouvert les mercredis et une partie des vacances scolaires, avec un accueil de 7h45 jusqu'à 17h45.



Inscription en ligne sur le portail des familles



Contact :

3, avenue Brun-Faulquier 38470 VINAY

[3c2v.fr](http://3c2v.fr)

Hors accueil de loisirs : 04 76 36 70 62

Pendant les accueils de loisirs :

Les Marbots 3-5ans

Fanny Lefebvre : 07.80.48.91.07

Les Candelous 6-12ans

Magali Dumas : 06.70.41.70.35

**Médiathèque intercommunale Lis-là**

440, rue du Vercors SAINT QUENTIN SUR ISERE  
04 76 65 80 74 [mediathequelisla@gmail.com](mailto:mediathequelisla@gmail.com)

**Le numérique s'invite à la médi@thèque**

La médiathèque intercommunale Lis-là vous propose désormais des tablettes à consulter sur place et des liseuses à emprunter. Vous pourrez ainsi découvrir des applications variées sur tablettes (jeux, culture, presse, vie pratique) ainsi qu'une quinzaine de romans sur chaque liseuse. L'équipe de la médiathèque est à votre disposition pour vous aider à vous familiariser avec ces nouveaux outils numériques.

**Conseil architectural et paysager**

2 lundis après-midi par mois, Philippe AMETTE, architecte conseil du CAUE (Conseil Architecte Urbanisme Environnement) de l'Isère vous écoute, vous conseille, répond à vos questions.

Consultations gratuites sur rendez-vous au

**04 76 36 86 26**



<http://www.sud-gresivaudan.org>

**Point Information Jeunesse (PIJ)**



Le cyber PIJ du Pays de Saint-Marcellin et la mission locale Sud-Grésivaudan en partenariat avec pôle emploi organisent l'opération jobs d'été pour les jeunes (et pas qu'eux) à la recherche d'un emploi saisonnier.

**Mercredi 13 avril, de 10 à 17h**, maison des associations rue du colombier à Saint-Marcellin : informations sur l'emploi saisonnier, techniques de recherche et de candidature, simulation d'entretien d'embauche (sur inscription), consultation d'offres d'emploi, les possibilités en le Sud-Grésivaudan (agriculture, tourisme, hôtellerie-restauration, industrie, collectivités...), les alternatives pour les mineurs (baby sitting, chantier jeunes, volontariat...)...

**Mercredi 20 avril, à 10h**, à la mission locale (maison de l'économie, rue du colombier) à Saint-Marcellin : rencontre avec la plateforme IPM pour les 18-25 ans, ayant un minimum d'expérience dans les métiers de l'hôtellerie, de la restauration ou de l'animation, disponibles en juillet et août : information collective suivie d'entretiens individuels de pré-recrutement. Information et inscription au 04 76 38 83 42.

**Judi 21 avril, de 10 à 17h**, au pôle de service (avenue Brun Faulquier) à Vinay : informations sur l'emploi saisonnier, techniques de recherche et de candidature, consultation d'offres d'emploi, les alternatives pour les mineurs (baby sitting, chantier jeunes, volontariat...)...

### CAFE DES AIDANTS

**Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?**



Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants. Animé par des professionnels.

Rendez-vous un lundi par mois de 14h30 à 16h autour d'un thème

**Lundi 6 juin 2016**

**« Une histoire d'aide, une histoire de famille »**

Bar de l'Ovale

31 Grande Rue 38470 VINAY

Entrée libre

1 participation = 1 consommation

Service de l'autonomie 04 76 36 38 38

sce.aut07@cg38.fr

## Les Associations à Cras



# Atout Cras !

mardi 8 mars dernier s'est tenue  
l'**assemblée générale d'ATOUT CRAS.**

Espérant y trouver quelques curieux ou intéressés, l'équipe actuelle était déçue de constater qu'aucune nouvelle tête n'était présente. L'association a besoin de nouveaux membres afin d'assurer la pérennité de ses actions qui contribuent à la vie du village.

Même sans avoir beaucoup de temps à y consacrer, l'intérêt et le soutien de nouveaux bénévoles sont importants pour motiver les membres actuels qui portent l'association depuis 5 ans et qui s'interrogent quant à son devenir. A titre d'exemple, il a été décidé d'annuler la traditionnelle Vogue l'été prochain, par manque d'adhérents disponibles à cette période.

Lors de cette Assemblée Générale, la présidente Muriel ARRUFAT a présenté le bilan moral de l'association, énumérant les temps forts de l'année 2015 : soirées jeunes, Pérolatières, fête des vacances en musique, vogue, repas autour du monde du 11 novembre, théâtre, concert avec les Tulliners... Le bilan financier a également été partagé, en détaillant les comptes de la section gym, de la section jeunes ainsi que le fond de la fête du livre, hébergé sur le compte bancaire d'ATOUT CRAS.

Le conseil d'administration a été renouvelé et un nouveau bureau a été élu :

- présidente : Muriel ARRUFAT, vice-présidente : Marie MATT
- trésorier : Alexandre MATT
- secrétaire : Catherine LEGER, vice-secrétaire : Jean-Marie DELACOUR

**Si la vie du village vous tient à cœur et que vous êtes intéressés par les échanges intergénérationnels, manifestez-vous auprès des membres d'ATOUT CRAS, ou contactez-nous sur [atout.cras@gmail.com](mailto:atout.cras@gmail.com) ou <http://atoutcras.over-blog.com/>**

Convivialité, bonne humeur garanties ☺

**NE PAS OUBLIER LE 1<sup>ER</sup> MAI !!!  
LES PEROLATIÈRES ET CONCOURS EPOUVANTAILS ...**





**L'AUTRE**



L'AUTRE association humanitaire de Cras (fondée par D. Lechat) et J. Boegli fondatrice de la Maison du Cœur centre d'accueil à Ouagadougou au Burkina Faso vous invitent au ...



## RIZ - SAUCE SAMEDI 21 MAI 2016

### Salle des fêtes de CRAS



**17h** : accueil, jeux, échanges avec la fondatrice, exposition de dessins d'enfants, exposition et vente de colliers au profit de La Maison du Cœur. Mais aussi se rencontrer et discuter autour d'un verre.

**18h30** : projection d'un film sur la Maison du Cœur.

**19h30** : repas avec le traditionnel plat africain le Riz Sauce.

**21h** : « Le P'tit Bar » par le théâtre de l'incident. Après la pièce, partage convivial de desserts.

N'hésitez pas à nous faire partager vos talents culinaires en apportant un plat sucré.

Participation des enfants à cette journée de soutien, lors des Temps d'Activités Périscolaires : décoration de la salle, confection de gâteaux, ...

**Repas + soirée théâtre : 18€ /personne (gratuit pour les enfants)**

**Théâtre seul : 8€/personne**

**Alors à vos agendas et réservez avant le 14 Mai** en envoyant un mail à [assoc.lautre@gmail.com](mailto:assoc.lautre@gmail.com) ou en écrivant à Association L'AUTRE, 95 chemin de la Combe billard 38210 Cras, et en précisant vos coordonnées (nom, prénom, nombre de personnes, adresse, tél, adresse mail).

Pour soutenir la Maison du Cœur vous pouvez adresser vos dons à la même adresse en précisant vos coordonnées ou en envoyant un mail à [assoc.lautre@gmail.com](mailto:assoc.lautre@gmail.com) et nous vous renverrons un bon de soutien.

66% du montant des dons que vous adresserez à L'AUTRE est déductible des impôts. Un reçu fiscal vous sera automatiquement envoyé.

**Venez en famille, entre amis, collègues, voisins...**  
**POUR que nous soyons des milliers !**